



DÉTERMINATION DES INVESTISSEMENTS EN ENTRETIEN SUR LE RÉSEAU ROUTIER

Le ministère des Transports utilise divers systèmes de gestion afin d'établir les besoins et les priorités pour entretenir les infrastructures routières et leur remise en état.

Nous avons un budget récurrent qui est utilisé pour l'entretien d'hiver (déglacage, déneigement, nettoyage de la signalisation, etc.) et aussi pour de petits entretiens d'été (tonte de gazon, balayage, nettoyage de fossés, correction de glissières de sécurité,).

En ce qui concerne les ponceaux, une visite est effectuée à tous les trois ans pour l'ensemble des ponceaux sous les routes afin d'en évaluer l'état et d'établir une liste de priorité d'intervention. Pour les ponts, une inspection est faite annuellement afin d'en évaluer les indices d'état et de fonctionnalité. Cette inspection nous permet de connaître avec précision les activités d'entretien requises à inclure pour notre prochaine programmation.

En ce qui concerne la sécurité, une analyse de tous les accidents mortels est faite afin d'en déterminer les causes et de corriger l'infrastructure défailante s'il y a lieu. Tous les endroits où se produisent des accidents à répétition sont analysés afin d'en trouver les causes et de trouver les solutions appropriées. Dans quelques cas, nous allons même jusqu'à mesurer l'adhérence sur la chaussée pour constater si des problèmes de glissance sont présents.

Nous avons également un système de gestion des chaussées qui sert à trouver les lacunes de fondation de route ainsi que de l'état de la surface des routes. À tous les deux ans, un camion multifonctions mesure, sur toutes les routes du Québec, l'indice de rugosité internationale (confort), le degré de fissuration et la profondeur des ornières. Ce système permet de créer des scénarios d'investissement de façon à obtenir le maximum de bénéfices en fonction de l'argent investi. Ce système, ajouté à des données de sondage, permet aussi de nous éclairer sur le type d'intervention idéal à réaliser sur la chaussée.

En conclusion, nous utilisons l'ensemble de ces données et nous établissons les priorités de travail en fonction des balises budgétaires qui nous sont accordées.

Jean Dugré, ing.
directeur